

attitude sur les dépenses gouvernementales de temps à autre, nous nous sommes montrés plutôt sévères pour les nouveaux programmes de dépenses et, lors de l'étude des prévisions l'an passé, nous avons procédé à de sérieux retranchements. Je ne sais s'il est approprié pour moi de mentionner un pourcentage ou un montant absolu; mais, croyez-moi, ces réductions étaient passablement importantes comparativement aux prévisions soumises par les ministères. Il n'est pas du tout rare que les demandes d'un ministère, après être passées devant le Conseil du Trésor, soient réduites de 100 millions de dollars. Une grande partie de ces réductions se fait, je l'admets, dans les domaines des nouveaux projets de dépenses, par exemple.

Le sénateur HAIG: Monsieur le président, pour en venir à des considérations d'ordre pratique, le gouvernement a décidé d'accorder un octroi ou un don à la caisse de secours, à Nanaïmo. D'où vient cet argent?

M. STEELE: Ce don devra faire l'objet d'un vote au Parlement. Il figurera aux prévisions budgétaires supplémentaires.

Le sénateur BURCHILL: Y a-t-il au ministère des Finances ou à tout autre ministère, une section où l'on essaie de prédire les dépenses des années à l'avance?

M. STEELE: Les divers ministères que la chose touche de près commencent à travailler plus efficacement dans ce domaine. Le Conseil du Trésor s'intéresse à cette question et fait ce genre de prédictions, qu'il donne sous forme de tendances, sur le rendement, cinq ans à l'avance mettons, d'un certain pourcentage d'augmentation, d'une année à l'autre. Des organismes comme le Conseil économique, maintenant en existence, et les travaux de certaines commissions royales d'enquêtes ces dernières années se sont arrêtés à ce genre de problème. Le ministère des Finances effectue certainement plus de travail dans le domaine des prédictions que nous n'en avons jamais fait jusqu'ici.

Le sénateur BURCHILL: Pour une période de cinq ans?

M. STEELE: C'est la plus longue période à l'égard de laquelle nous pouvons établir des prévisions assez exactes.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Par l'expression «Conseil du Trésor», entendez-vous les membres du cabinet qui font partie du Conseil du Trésor?

M. STEELE: Oui.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Et vous ne parlez pas du tout des fonctionnaires qui sont à même de conseiller ces membres du Conseil du Trésor sur les mesures à prendre? En d'autres termes, vous, en tant que fonctionnaire, n'avez eu, par le passé, rien à dire au sujet d'une dépense en immobilisations d'un ministère. Est-il exact de dire que vous pouvez aider les divers ministres...

M. STEELE: Oui.

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): ...à prendre une décision, pour des raisons plus importantes, qui seraient acceptées par leurs collègues. C'est bien la façon de procéder, n'est-ce pas?

M. STEELE: Oui. Nous avons certainement un rôle à jouer dans la discussion des prévisions budgétaires avec les ministères. Nous estimons certainement qu'une de nos fonctions en tant que conseillers ministériels consiste à étudier les propositions spécifiques que ces derniers présentent pour voir si oui ou non elles sont conformes à ce que nous croyons être la politique de ce ministère. J'ai dit que les prévisions budgétaires soumises devaient se rapporter à des programmes de dépenses approuvés; nous devons donc juger s'il en est réellement ainsi. Notre travail consiste aussi à interpréter dans leurs grandes lignes les directives du ministre des Finances, par exemple, à atteindre certains objectifs du programme en surveillant les dépenses au cours de la